62e ANNÉE. — N° 83

VENDREDI 14 JUILLET 1922

10 c.

# Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

*Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche*

**Abonnements**

| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| LOT et Départements limitrophes..... | 4 fr. 25 | 8 fr. | 15 fr. |
| Autres départements..... | 4 fr. 50 | 8 fr. 50 | 16 fr. |

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

**Rédaction & Administration**
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

**Publicité**
ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... } 80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... }
RÉCLAMES 3e page ( — de — )..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Une nouvelle Conférence va essayer de résoudre le problème oriental. — Un plaidoyer philhéllène : les crimes de la Grèce et ceux de la Turquie. — Le sort de l'Arménie. — Les responsabilités alliées dans la banqueroute allemande.**

Le gouvernement britannique vient d'accepter la proposition du gouvernement français de réunir une conférence à laquelle participeraient la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et les représentants de la Grèce et de la Turquie, dans le but de rechercher une base pour la paix dans le Proche-Orient.

Il faut bien reconnaître qu'elle n'est guère aisée à réaliser et que la situation est on ne peut plus complexe.

En attendant, turcophiles et grécophiles plaident avec chaleur la cause de leur protégée.

M. René Puaux — qui éprouve pour la Grèce un profond attachement — exprimait, dans un récent numéro de la *Revue Bleue*, l'étonnement que fait naître en lui l'accès de turcophilie qui sévit en France depuis la paix.

Certaines de ses remarques méritent la réflexion.

M. Puaux estime qu'à l'égard des peuples du Proche-Orient nous n'avons cessé de faire usage de deux poids et de deux mesures.

De quelle mansuétude ne fit-on pas preuve à l'égard de la Turquie ? « Les hommes d'Etat en arrivent à s'attrister que la Turquie ait commis la légère erreur de s'allier à l'Allemagne pendant la guerre, erreur qu'ils s'efforcent par tous les moyens à excuser... Des crimes commis par l'ottomanisme, il n'est plus question ».

Par contre, à l'égard de la Grèce, l'opinion éprouve toujours le plus vif ressentiment : « Par un déplacement surprenant des culpabilités, écrit M. Puaux, l'effort réprobateur se porte, soit sur la déplorable mais limitée affaire du 1er décembre 1916, à Athènes, soit sur quelques excès commis par l'armée grecque en campagne ».

L'argument de M. Puaux porte, semble-t-il. A la Grèce, on ne pardonne rien ; à la Turquie, on pardonne tout. Et pourtant les crimes à la charge de cette dernière sont peut-être plus graves que ceux de la Grèce.

⁂

Comment expliquer cette différence d'attitude ?

Il n'est point facile de le dire ? les raisons en sont cachées.

Mais peut-être, en voici une : nous avions, si l'on peut dire, sur la Grèce une créance de reconnaissance : ne nous doit-elle pas en grande partie son indépendance ? Combien de fois ne l'avons-nous pas protégée et secourue ? Nous avions donc des motifs d'escompter ses sympathies et sa gratitude, et c'est pourquoi son geste a été plus vivement ressenti.

Bref, on peut parler d'une sorte de trahison de la part de la Grèce. On ne peut en dire autant de la part de la Turquie, car nous n'étions en droit de n'attendre rien de celle-ci.

L'attitude de l'opinion française peut aussi s'expliquer par une sorte de lassitude. Nous avons eu la plus grande hâte à retirer nos troupes d'Asie Mineure : M. Briand, en signant la paix avec Angora, a traduit en acte la volonté du pays. Il fallait bien justifier notre conduite.

C'est pourquoi on a laissé tomber dans le silence les méfaits des ottomans.

Certes, nous avons bien fait d'évacuer la Syrie et autres régions d'Asie Mineure.

Est-ce à dire que le retour des Turcs parmi des populations, comme les Arméniens, dont l'extermination a été poursuivie systématiquement, ne fut pas inquiétant ?

En aucune façon.

Pouvons-nous assister, impassibles, au massacre systématique des derniers Arméniens ?

Décidément, le problème est bien complexe : de quelque côté qu'on l'envisage les difficultés surgissent presque insurmontables.

⁂

Ne nous le dissimulons pas : les Alliés ont leur part de responsabilité dans l'actuelle débâcle financière de l'Etat allemand.

Si le Reich est, aujourd'hui, en état d'insolvabilité presque complète, c'est parce que nous l'avons laissé préparer méthodiquement sa faillite.

A toutes ses défaillances, nous avons répondu par l'indulgence, ajoutant les concessions aux concessions.

Et, comme pour mieux l'encourager dans cette voie, nous avons offert le spectacle de la désunion interalliée.

Tenaillée par la crise du chômage, la Grande-Bretagne n'a plus voulu voir dans l'Allemagne que le client de demain, oubliant le débiteur d'aujourd'hui.

Et surtout on s'est plu à accréditer le bruit que la France, meurtrie et dévastée, était le seul obstacle à la pacification générale, par sa persistance à exiger les réparations.

Pouvons-nous escompter un revirement de la part de nos alliés ?

Hélas ! il n'y a guère à espérer de ce côté-là !

Les faits qui les ont incités à adopter leur attitude à l'égard des réparations subsistent.

Eux seuls — les Américains et les Anglais — peuvent prendre l'initiative qui amènerait l'apaisement : les Etats-Unis regorgent de leurs richesses ; la Grande-Bretagne s'est copieusement servie.

Va-t-on nous réclamer un nouveau sacrifice ? Va-t-on nous demander une nouvelle concession en faveur de l'Allemagne, tout en nous menaçant de nous faire payer nos dettes ?

De sacrifices, nous n'en voulons entendre parler que s'ils doivent être *communs*. Car, alors, tout le monde sera d'accord pour prendre vis-à-vis de l'Allemagne les garanties nécessaires.

Et puis, il ne faudra pas oublier que la France elle-même serait au seuil de la faillite financière, si l'Allemagne ne payait pas.

M. DAROLLE.

## INFORMATIONS

### L'avis des banquiers anglais

Selon le *Times*, les banquiers britanniques sont généralement d'avis qu'il n'est pas possible de commencer réellement à stabiliser les cours des changes tant que la question des réparations et des dettes interalliées ne sera pas réglée.

### L'Amérique et les dettes

Parlant de l'intention de l'Allemagne de demander un nouveau moratoire, le correspondant financier du *Times* à New-York écrit que ceux qui sont au courant du budget de la France regardent sa situation financière avec inquiétude.

Il est absolument inutile, dans les circonstances actuelles, de s'attendre à un changement d'attitude de l'Amérique au sujet des dettes européennes.

### L'emprunt forcé allemand

La commission fiscale du Reichstag a décidé que l'emprunt forcé aurait un montant de 70 milliards de marks papier et que la totalité de son produit serait affecté aux prestations en nature à l'Entente.

### L'échéance du 15 juillet

La Commission des réparations publie le communiqué officiel suivant : Conformément à sa décision du 21 mars 1922 fixant les versements à effectuer par l'Allemagne au cours de l'année 1922, la Commission des réparations au cours de sa séance de ce jour a décidé d'imputer sur le prochain versement à faire par l'Allemagne une somme de 17.892.602.30 marks-or représentant les intérêts portés par le fonds de réserve de la Commission et les paiements faits par le gouvernement du Luxembourg pour le charbon et par l'alliance textile pour les matières colorantes livrées du 1er novembre au 30 juin 1922.

Le montant des sommes à verser par l'Allemagne en espèces pour l'échéance du 15 juillet, se trouve donc ramené de ce fait de 50 millions de marks-or à 32.107.397.70 marks-or.

### Les grands hommes du bolchevisme

De source russe, on laisse entendre que M. Litvinoff aurait des chances de succéder à M. Tchitcherine, tombé en disgrâce, pour le commissariat des affaires étrangères. Le véritable pouvoir serait exercé à Moscou, par le Comité de la 3e Internationale, dans lequel MM. Radek, Bombacchi, Boukharine et Sadoul seraient tout puissants.

Ce serait sur le rapport de M. Sadoul que le projet d'accord italo-russe n'aurait pas été ratifié.

### Wrangel persiste

La presse de Belgrade annonce que le général Wrangel, qui se trouve actuellement à Budapest, a conféré dans cette ville avec de nombreuses personalités russes, notamment avec le général Denikine.

Suivant les renseignements puisés dans les milieux politiques russes à Belgrade, l'entretien du général Wrangel à Budapest est en relation avec l'organisation d'un nouveau mouvement antibolchevik parmi les émigrés russes à la tête duquel doit se mettre le grand-duc Nicolas.

## CHRONIQUE LOCALE

### CE N'EST PAS FINI !

On liquide, écrit le « Réveil économique » ; on liquide. Quand c'est fini, on liquide encore ; puis on liquide la liquidation et, pour finir, il reste encore à liquider.

C'est ce que nous apprend l'exposé des motifs d'un projet de loi de finances.

Dans cet exposé on relève ceci : « En ce qui concerne le ravitaillement, les opérations commerciales sont presque complètement achevées ; les quelques stocks de blé existants seront liquidés incessamment. Il ne reste plus qu'un lot de conserves dont la liquidation va être poursuivie. Par conséquent, les services commerciaux et économiques, notamment celui des céréales, pourront être supprimés complètement au 1er août ».

Mais, aussitôt, le rapporteur ajoute : « On conservera quelques agents qui seront nécessaires pour suivre le contentieux et renseigner le service financier sur l'origine et la nature des opérations effectuées.

Eh bien, vrai ! Voilà un service qui sait y faire, comme dit l'autre. Il sait garder sa place, même quand elle est... supprimée.

Et quels sont donc les renseignements que ces agents peuvent donner au service financier ? Oseront-ils parler de la nature de la plupart des opérations effectuées ?

L'exposé continue : « Il ne restera donc plus alors que le service financier du ravitaillement chargé de la recherche des créances arriérées de l'Etat et de l'apurement des comptes. »

Eh bien ! ça, c'est merveilleux. La recherche des créances arriérées. l'apurement des comptes ! En vérité, tout cela sera bien difficile à réaliser. On s'en aperçoit déjà, lorsqu'on constate que les services financiers réclament des sommes payées depuis plusieurs mois.

Est-ce que ces services financiers retrouveront les trous que le ravitaillement a creusés dans son budget ?

Et l'exposé des motifs, après avoir annoncé pour le 17 juillet prochain la fin, la suppression sans rémission de toute direction des services de stocks et du ravitaillement, conclut :

« En attendant que les services du Ministère des Finances puissent être chargés de l'apurement définitif de la partie financière, ce qui restera des services actuels des stocks et du ravitaillement cessera de constituer une administration autonome, mais continuera, pour la courte période envisagée, à être rattachée au Ministère du Commerce et de l'Industrie de qui relèvent plus justement les opérations de nature commerciale.

C'est-à-dire que, chassés d'une administration, ces services seront rattachés à une autre. Et cela dure depuis 4 ans. La liquidation est longue, n'est-ce pas ? Elle n'est pas finie.

LOUIS BONNET.

### Mutation

M. de Valon, colonel du 7e d'infanterie passe au 18e d'infanterie.

### Légion d'honneur

Parmi les nouveaux promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur, nous relevons avec plaisir le nom de M. Méchin, capitaine au 7e d'infanterie.

Nous adressons au sympathique capitaine nos sincères félicitations.

### Contributions indirectes

M. Dugan, vérificateur des contributions indirectes à Condom, est nommé contrôleur dans le Lot.

### A la Sorbonne

Mardi matin, a eu lieu à Paris, à la Sorbonne, sous la présidence de M. Millerand, la distribution des prix du concours général. Cette cérémonie n'avait pas eu lieu depuis 1903.

Dans la liste des lauréats, nous relevons le nom de notre jeune compatriote René Pignères, né à Cahors, élève au lycée Henri IV, fils de notre ancien confrère de l'*Union Républicaine*.

Le jeune lauréat a obtenu le 1er accessit de composition française. Nous lui adressons nos vives félicitations.

## LE MONOPOLE DES TABACS

M. L. Delport, député du Lot, Président de la Confédératioa nationale des planteurs de tabac, vient d'adresser la lettre suivante au Rapporteur général de la commission du budget.

Monsieur le Rapporteur,

J'ai appris par le compte rendu des journaux, que vous aviez l'intention de proposer à la Chambre la suppression du monopole des tabacs et de rendre à cette culture la même liberté de production que celle des autres récoltes.

Cette proposition est trop grave pour que je puisse la passer sous silence. Comme Président de la Confédération des planteurs de tabac et comme député du Lot, je tiens à protester hautement contre ce projet et à vous faire connaître dès à présent les principaux arguments que je développerai à la tribune pour combattre cette proposition.

Tout d'abord, vous constaterez avec moi que le monopole des tabacs procure à l'Etat un bénéfice net qui va atteindre près de deux milliards. Cet impôt n'est donc pas à dédaigner et si vous le supprimiez il faudrait le remplacer par des taxes nouvelles qui frapperaient nos contribuables déjà si accablés.

Au point de vue social, le monopole des tabacs ne m'effraie pas ; si le planteur a été longtemps malheureux et opprimé, si l'Administration pendant longtemps a usé du monopole comme d'une arme électorale odieuse, enfin si les prix donnés par elle aux planteurs étaient autrefois des prix de famine, on ne saurait nier que, grâce à l'effort syndical, des améliorations sensibles ont été apportées à cet état de choses, et que beaucoup d'abus ont disparu.

Le monopole présente de réels avantages à nos planteurs. La vente de cette récolte est assurée sans concurrence possible à des prix fixés par des experts nommés par les planteurs. Ces paiements se font à époques fixes et, dans nos régions du Sud-Ouest, cette certitude de paiement à époques fixes a présenté une importance telle, que tous les contrats de fermage ou de métayage ont envisagé l'époque de la livraison des tabacs pour la fixation du paiement du fermage et du règlement du contrat.

Je n'hésite pas à le proclamer, la suppression du monopole des tabacs amènerait un trouble profond, une véritable révolution dans les relations des bailleurs et des preneurs agricoles de notre pays.

Enfin, le monopole des tabacs nous défend contre la concurrence étrangère qui parviendrait bientôt à anéantir cette culture en France en amenant à profusion des tabacs exotiques.

En combattant votre proposition, Monsieur le rapporteur, je suis sûr d'être l'interprète de tous les fidèles planteurs, qui ont fait si héroïquement leur devoir, les uns sur le champ de bataille en défendant notre pays envahi contre l'agression féroce de ceux qui ont tenté de faire disparaître la France de la carte du monde ; les autres en faisant venir au prix de mille fatigues cette précieuse récolte qui a été un des grands réconforts de nos vaillants soldats dans les tranchées.

Ce sont là les principales considérations que j'entends développer à la tribune de la Chambre, et j'ai le ferme espoir qu'elles parviendront à faire écarter votre proposition.

Veuillez agréer, Monsieur le Rapporteur, etc. etc.

L. DELPORT,
*Député du Lot.*

### Subvention

Dans le tableau de répartition des fonds de subvention du pari mutuel, le Lot est compris pour une subvention de 53.700 francs.

### Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville le dimanche 16 juillet courant, à 6 heures du soir

*Ordre du jour :*

Projet de réfection du système de distribution d'eau potable.

### Voirie municipale

M. Olivier, conseiller municipal, est nommé directeur de la voirie de la ville de Cahors (emploi créé).

### Lycée Gambetta
#### Baccalauréat

Résultats partiels du baccalauréat :

*Première A.* — Reçu : Bramel ; admissible : Tulet.

*Première B.* — Reçu : Goudounèche ; admissibles : Barayre, Séguy.

*Première C.* — Admissibles : Delpouget, Derode, Dewannieux, Martin, Ollier, Ouvrieu, Pélissié, Sasmayoux, Soulié.

*Mathématiques.* — Admissibles : Ayzac, Clary, Laborie, Molinié.

*Première D.* — Admissibles : Borredon, Dalet, Ithier. Marrou, Mathieu, Rulié.

*Philosophie.* — Admissibles : Amalric, Barreau, Decas, Dupont, Faurie, Miquel, de Roaldès. Tassart.

### Brevet supérieur

Sont déclarés admis aux épreuves orales du Brevet supérieur :

M. Escuroux, élève-maître à l'Ecole normale de Cahors ; Mlles Bladanet, élève-maîtresse à l'Ecole Normale de Cahors ; Hulin, de l'école libre de la rue des Soubirous.

### Distribution des prix

Jeudi matin à 8 h. 1/2 a eu lieu la distribution solennelle des prix aux élèves du lycée Gambetta. La cour d'honneur avait reçu sa parure des grands jours. Sur l'estrade avaient pris place les autorités civiles et militaires, les professeurs, les chefs et représentants des administrations diverses.

M. Brisard, le distingué préfet du Lot, présidait cette belle cérémonie, au cours de laquelle l'orchestre symphonique, dirigé par M. Barreau, fit entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

M. Lassaux, professeur de troisième, a prononcé le discours d'usage : il fut très écouté et très applaudi. M. Brisard, Préfet du Lot, prononça à son tour un discours très littéraire qui fut fort goûté des auditeurs.

Puis, lecture du palmarès fut donnée.

Voici la liste des élèves qui ont été le plus souvent nommés :

*Mathématiques* A et B. — Clary (excellence) ; Ayzac, Molinié, Durand, Laborie.

*Philosophie* A et B. — Miquel (excellence) ; de Roaldès, Michaud, Tassart, Decas.

*Première.* — Sections A et B : Tulet (excellence) ; sections C et D : Ouvrieu (excellence) ; Delpouget, Goudounèche, Mathieu, Séguy, Borredon, Lescoul, Durand, Ollier, Pélissié, Martin, Derode, Ithier, Soulié.

*Seconde.* — Lacombrade (excellence) ; Clary, Lagard, Carriol, Pouchet, Gaignebet, Lassaque, Gaëtan, Gibert, Escalié.

*Troisième.* Section A. — Bories et Meulet (excellence). — Section B (prix d'excellence non décerné). — Québre, Lagarde, Rollès, Gisquet, Vernet, Rouquet, Carla, Hormières, Regagnon, Galaup.

*Quatrième.* — Section A. — Delpech (excellence) ; Section B : Sans (excellence) ; Aragnol, Barbet, Cancès, Couilhac, Dilhac, Vic, Courbières, Santini, Frauciel, Teissonnière, Fontès, Andrieu.

*Cinquième.* — Section A. — Conte (excellence) ; Section B (prix d'excellence non décerné) ; Pécourt, Dairic, David, Malleville, Parra, Bach, Cancès, Marty.

*Sixième.* — Section A. — Ouvrieu (excellence) ; Section B : Mercier (excellence) ; Aillet, Dols, Sourdoire, Alibert, Bouzou, Guiral, Dols.

*Septième.* — Salé (excellence) ; Courdès, Layssac, Lavayssière, Colombani, Constans, Escalié, Brouel, Dilhac, Reyjal.

*Huitième.* — Lépinard (excellence) ; Sailhan, Rescoussié, Delpech, Aubert, Lavignac.

*Préparatoire.* — Haen (excellence) ; Escard, Huard, Bastit, Laroche, Rigaudières, Pégourié, Couderc, du Mas de Vaucocourt, Cayrel, Priolo, Benestèbe, Moulinier.

*Classe enfantine.* — 1re section : Rieu (excellence) ; Franqueville, Laguerre, Fournié, Maury, Bardy, Le Mée.

Deuxième section. — Hirt, Rescoussié, Bénech, Bertrand, Séguy, Béringué, Bougne, Destruel, Pineau.

⁂

A 10 heures, maîtres et élèves du lycée de jeunes filles se rendaient, à leur tour, dans la cour d'honneur du lycée Gambetta, où devait avoir lieu la distribution des prix aux élèves du lycée de jeunes filles.

Sur l'estrade prirent place les autorités civiles et militaires, les professeurs des lycées et les chefs des administrations diverses.

M. de Monzie, qui présidait cette cérémonie, a prononcé un éloquent discours qui fut vivement applaudi.

Pendant la cérémonie, l'orchestre symphonique, sous la direction de M. Barreau, se fit entendre.

La lecture du palmarès fut donnée.

Voici la liste des élèves qui ont été le plus souvent nommées.

CINQUIÈME ANNÉE : Mlles Dandrieu *(prix d'honneur)*, Dussaut *(prix de la ville)*, Ayrot, Serres, Orliac, Vizzavona.

QUATRIÈME ANNÉE : Mlles Garrigues *(excellence)*, Riom *(prix d'honneur)*, Grimal, Sasmayoux, Mérigonde.

TROISIÈME ANNÉE B : Mlles Gervais *(excellence)*, Pégourié, Bessières, Lapergue, Fourès, Lafage, Sans, Fournié, Linon.

TROISIÈME ANNÉE A : Mlles Bénéchie *(excellence)*, Deschamps, Guillou, Derruau, Amy, Ilbert, Servant, Gleye, Sans, Bouyssou, Arrouy, Lafon, Gayet, Bonhomme.

DEUXIÈME ANNÉE : Mlles Lafage, Fournié, Chiffray, Larnaudie, Ollier, Dellac, Roques, Milhau, Bratières, Santini, Caillau, Rey, Romeu, Dutour, Gaëtan, Duthil, Loudes, Auzi.

PREMIÈRE ANNÉE : Mlles Fabre et Pauzat *(prix d'excellence)*, Pégourié *(prix d'honneur)*, Roques, Castanet, Bennet, Lafon, Soulignac, Besombes, Romeu, Mispoulié, Salé.

PREMIÈRE PRIMAIRE : *A. 1re Division* : Mlles Auzi *(prix d'excellence)*, Méchin, Servant, Mauriès, Franqueville, Gaëtan, Rapatel, Astier, Hirt, Chaussade, Pineau, Dulac, Vaysset.

*B. 2e Division* : Mlles Mercier *(prix d'excellence)*, Robinet, Dantras, Massip, Roulloin, Tulle, Joubert, Bosc.

DEUXIÈME PRIMAIRE : *1re Division* : Mlles Larnaudie *(prix d'excellence)*, Honéry, Roulloin, Pébeyre, Rajade, Vaysset, Sastres, Fraysse, Pineau, Boissy.

*2e Division* : Mlles Ilbert *(prix d'excellence)*, Méchin, Amadieu, Chiffray, Constans, Adam, Feydel, Hirt.

CLASSE ENFANTINE : *1re Division* : Mlles Larrive *(prix d'excellence)*, Barreau, Conte, Dablanc, Dutilh, Garnal, Galtié, Pélissier, Pradels.

*2e Division* : Mlles Duverger *(prix d'excellence)*, Autic, Bénard, Cambou, Cazassus, Crassous, Lapoulevailarie, Tardieu, Varenne, Weber.

### Bibliothèque populaire

Un nouvel et important achat de livres vient d'être fait par la *Bibliothèque populaire*. Après la confection du Catalogue, entièrement à jour, le Comité a jugé nécessaire de continuer les achats de livres, fidèle à la tradition qui veut qu'on trouve à la *Bibliotèque populaire* les dernières et les meilleures parutions.

Dans ce lot entièrement composé d'ouvrages nouveaux, nous trouvons les derniers grands prix littéraires et les plus récents succès du roman, la *Chaussée des géants*, de Pierre Benoit, *Batouala*, de René Maran, *Fatum*, du Dr Foissac, *l'Epithalame*, de J. Chardonne, et quarante autres romans, choisis avec soin.

Ils seront mis en service le dernier dimanche de juillet.

Un nouvel achat de livres aura lieu pendant lee vacances.

*Le Président*, VERNET.

### Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 26 juin au 1er juillet 1922, est la suivante :

Nombre de placements à demeure : 17 hommes, 2 femmes.

En extra : 1 homme, 1 femme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 6 hommes, 3 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 9 hommes, 6 femmes.

### Nécrologie

M. L. Deltheil, clicheur à l'Imprimerie du *Journal du Lot*, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère.

Nous prenons une vive part à la douleur de notre excellent collaborateur et nous lui exprimons à lui et à sa famille nos vives condoléances.

⁂

Les obsèques auront lieu vendredi matin, 14 juillet, à 9 h. du matin. Réunion à la maison mortuaire 2, avenue St-Georges.

### Une faillite de 3 millions

M. Rougeyrolles, Marcel, charpentier à St-Sulpice, par Marcilhac, nous prie d'insérer la lettre suivante, afin de préciser et rectifier l'article du *Journal du Lot* du 2 juillet 1922, relatif à la faillite de la Banque figeacoise Certes et Marty, dont il est une des victimes.

« J'avais, dit M. Rougeyrolles, 300 francs de rente 5 0/0 1920 amortissable et 300 francs de rente 6 0/0 1920 perpétuel au Crédit Lyonnais à Figeac.

« Vers les premiers mois de 1921, je donnai ordre à cet établissement de négocier l'une ou l'autre de ces valeurs. Après quelque temps d'insuccès, je m'impatientai. Me rappelant que j'avais été à la même compagnie que M. Bru, beau-frère de Marty, et qu'il avait été très aimable en tant qu'officier à mon égard, je lui écrivis et lui exposai mon cas. Il me répondit en date du 21 mars 1921. Cette lettre fait partie du dossier de ma déposition.

« M. Bru m'invitait à aller « bouffer » avec lui. J'allai le trouver. Il me présenta à son beau-frère Marty auquel il recommanda de « faire usage de toutes ses facultés financières en ma faveur ».

« Marty observa un long silence puis, paraissant sortir d'une profonde méditation, me dit : « En ami, je vous conseille de vous débarrasser de toutes ces rentes, car les finances publiques sont dans une situation précaire. Portez-moi vos titres ; dans un mois ils seront tous vendus. Vous vous servirez de ceux dont vous aurez besoin, et du reste je vous en paierai 5 0/0, tout en vous laissant disposer de votre capital quand bon vous semblera. »

« L'appât me tenta : je mordis. D'ailleurs, Bru m'offrit à dîner à l'hôtel des Voyageurs et me chanta merveilles sur Marty.

« Un mois s'écoula, deux mois s'écoulèrent ; la négociation ne se fit pas. En juillet 1921 j'écrivai à Marty laissant percevoir mon impatience. Bru me répondit à la place de Marty, absent, et m'invita à me rendre le samedi suivant à Figeac. Dans cette lettre il me disait : « *Derrière une bouteille plus ou moins poussiéreuse nous causerons de...* etc. »

Je résolus de retirer une partie de mes titres et laisser les autres en dépôt. C'est ce que je communiquai à Marty et je crois bien que c'est ce jour-là qu'afin d'augmenter ma confiance il me fit passer dans une pièce où il y avait deux coffres-forts, en me disant : « Voyez ils seront en bonne compagnie ». Il ouvrit ces coffres et ajouta : « Là-dedans il y a pour plus de 600.000 francs de titres ». Les choses en restèrent là ; il me fit vendre 200 fr. de rente 5 0/0 à la date du 17 septembre 1921 et ce n'est que le 2 mars qu'ayant perçu quelques bruits, je fus à la banque demander le retrait de tous mes titres : le 4 mars 22 j'envoyai un mot ; le 10 mars, j'écrivis une lettre recommandée, le 15, je me rendis à la banque et je pus voir Marty, qui réussit à m'éconduire sans que je me fâche. Tout de même, le 23, j'écrivis de nouveau et cette fois je menaçai Marty de recourir à des moyens extrêmes.

« Bref, le 26, je me rendis chez Marty et le sommai de me rendre les titres ou de me verser leur valeur ; sur son refus, je portai plainte au Parquet de Figeac.

« Quelques jours après leur incarcération, exactement le 4 avril 1922, M. Cérède, quincailler à Figeac, beau-frère de Certes, et Bru, vinrent me trouver à Saint-Sulpice, afin de m'inviter à retirer ma plainte. Surpris, je renvoyai ma réponse au lendemain. Le lendemain, je me rendis à Figeac, chez Cérède. Je l'invitai à me payer, lui promettant de retirer ma plainte. Ce dernier doit préférer son argent à son beau-frère, car il n'accepta pas. »

### Excès de vitesse

Plusieurs procès-verbaux ont été dressés par M. le Commissaire de police contre des chauffeurs d'autos qui traversaient la ville à une allure exagérée.

A cet effet, nous croyons savoir qu'une pancarte réglant l'allure des autos dans la traversée de la ville sera affichée à chaque bureau d'octroi. Cet avis sera très lisible, et il ne sera pas mis dans un cadre et sous grillage comme on l'avait fait pour l'ancien arrêté qui était illisible, voire invisible pour tout le monde.

### Chorale militaire

On annonce qu'une chorale militaire serait en bonne voie de formation, au 7e d'infanterie, sous la direction du distingué chef de musique M. Louis Crassous.

## Fête Nationale du 14 juillet 1922

Le Maire de la ville de Cahors,

Vu les paragraphes 1, 2 et 3 de l'article 97 de la loi du 5 avril 1884, d'accord avec les Autorités compétentes.

Arrête :

SOIRÉE DU JEUDI 13 JUILLET

Article 1er. — A 16 heures, au Bureau de Bienfaisance, distribution de pain aux indigents par les soins de la Commission administrative.

Art. 2. — A 19 h., la Fête Nationale sera annoncée par des salves d'artillerie et la sonnerie des cloches.

Art. 3. — A 21 h., retraite aux flambeaux avec le concours de l'Avenir Cadurcien et de la Diane. *Arrêts :* Préfecture, monument Gambetta, Hôtel de Ville; concert sur le parvis de l'Hôtel de Ville par la musique et les enfants des écoles.

VENDREDI 14 JUILLET

Art. 4. — A 7 h. du matin, salves d'artillerie et sonnerie des cloches.

Art. 5. — A 8 h., sur le boulevard Gambetta et la place d'Armes, une revue des troupes de la garnison sera passée par le Colonel, commandant d'Armes, en présence des Autorités.

Art. 6. — A 10 h., jeux divers sur la place Rousseau (poêle, cruche, course en sac, ficelle, etc...).

Art. 7. — A 16 h., jeux nautiques à l'Aviron, concert par l'Avenir Cadurcien.

Art. 8. — A 21 h. 15, concert instrumental donné par l'Avenir Cadurcien sur les allées Fénelon.

Art. 9. — A 22 h. 30, bal champêtre sur les allées Fénelon.

Le Maire invite ses concitoyens à pavoiser et illuminer leurs maisons.

La bataille de confetti est autorisée à partir de 22 heures sur les allées Fénelon, mais il ne pourra être employé que des sacs de confetti unicolores.

⁂

Les concurrents engagés pour la fête nautique organisée par la municipalité de Cahors avec le concours de l'Aviron cadurcien sont invités à se trouver le 14 juillet, à 14 h. très précises au garage de cette société, route de Larroque-des-Arcs.

### Examen mental

Le nommé G..., ex-agent-voyer, arrêté sous l'inculpation de menaces de mort, a été transféré de la prison de Cahors, où il était écroué, à Toulouse pour être soumis à un examen mental.

G... a déjà été interné à Leyme.

### Plainte

Nous avons relaté l'accident occasionné à St-Georges, le 23 juin, par l'auto de M. Gardes, boulanger à Cahors : une dame Planavergne fut renversée et blessée.

Après l'accident, M. Gardes descendit de son auto : aussitôt, il fut entouré d'une foule hostile qui le hua. Mais il paraîtrait que le meunier Faurie aurait saisi M. Gardes à la gorge et lui aurait fait beaucoup de mal. Un certificat médical a été produit. M. Gardes a porté plainte contre M. Faurie pour coups et blessures.

### Probité

M. Laucou a trouvé sur la voie publique un portefeuille contenant une certaine somme. Il s'est empressé de déclarer sa trouvaille au bureau de police.

### AVENIR CADURCIEN

PROGRAMME DU 14 JUILLET 1922

| | |
|---|---|
| La Marseillaise. | Rouget de l'Isle. |
| Le Flamand (allegro). | Desailly. |
| Lèvres Roses (valse). | Andrieu. |
| Le Jour et la Nuit (fant.). | Lecocq. |
| Souviens-toi (mazurka). | Frédérick. |
| Alsace-Lorraine (défilé). | Ben Tayoux. |

*Allées Fénelon, de 21 h. à 22 h.*


## PALAIS DES FETES

**Jeudi 13 et Vendredi 14 juillet**

**LA NUIT DU 13,** *grand drame* (film d'art).

**Cœur de pompier,** *comique.*

**Les 2 rivaux,** *drame.*

**Beautés de Brescia,** *plein air.*

## OFFRE D'EMPLOI

**Receveurs-Courtiers,** munis de bonnes références, sont demandés de suite par l'*Agence Paris-Cahors*, 9, rue du Maréchal Foch (Immeuble des Magasins AU PRINTEMPS).

Conditions avantageuses. — Retraite au personnel. Sursalaire familial aux chefs de famille, pour tous enfants au-dessous de 16 ans.


### Catus

L'Amicale des Poilus de Catus réunie en Assemblée générale a décidé d'organiser son banquet annuel le dimanche 16 juillet.

Programme : Banquet et fête des Poilus de Catus ; le dimanche 16 juillet, à 5 h., bombes et salves d'Artillerie ; à 11 h., au monument, Hommage aux Morts ; à 11 h. 1/2, défilé des Combattants, apéritif ; à 12 h., Banquet hôtel de la Promenade ; 14h. 1/2, Concert dans la Vernière avec les meilleurs éléments de l'Harmonie Gourdonnaise ; 15 h. 1/2, jeux divers : Courses et Grand bal de jour, 8 musiciens ; à 19 h., tour de ville en musique ; à 21 h., brillante retraite ; à 21 h. 1/2, Feux d'artifice ; à Minuit 1/2, Bourrée d'adieu.

*Le bureau.*

*Réinhumation.* — Hier dimanche à 10 h. du matin ont eu lieu les obsèques du jeunes Brugalières Auguste brancardier, mort glorieusement à Verdun en 1916.

Toute la population catussienne avait tenu à accompagner à sa dernière demeure les restes du jeune héros.

Au cimetière M. Soulié adjoint en remplacement du maire de Catus empêché, et M. Massabie, président de l'Amicale des Poilus de Catus ont glorifié la mémoire du regretté soldat mort pour la France, la Justice et le Droit.

Nous nous inclinons respectueusement sur sa tombe et prions sa famille d'accepter en ces tristes circonstances l'hommage respectueux de nos condoléances.

*Société sportive.* — Sur l'initiative du distingué Receveur de l'Enregistrement de Catus, M. Lurguie, une société ayant pour but le développement de tous les sports en général et du cyclisme en particulier est en voie de formation à Catus.

Dimanche soir, une réunion première a eu lieu dans la salle de la mairie. Nombreux étaient les jeunes gens que les sports intéressent. Après le discours d'ouverture fait avec tact et finesse par M. Louis Puybasset le toujours vert sportman Catussien le bureau fut constitué.

M. Lurguie fut nommé à l'unanimité, Président. M. Jean Soulié secrétaire et M. Emile Rozière trésorier.

Les statuts furent élaborés : Un exemplaire fut envoyé immédiatement à la Préfecture, un second fut remis au maire de Catus.

M. Lurguie en une causerie nette et concise remercia d'abord les membres de la future société de l'honneur qu'ils lui avaient fait en le nommant au fauteuil puis fit l'apologie des sports.

Une cinquantaine de membres actifs se firent inscrire et versèrent leur cotisation entre les mains du trésorier. C'est un beau début.

Plusieurs futurs membres honoraires firent spontanément de même et tout fait présager une réussite complète. De jeunes dames et plusieurs jeunes filles venues sur invitation à la réunion se firent inscrire et promirent de broder pour la société, un fanion aux armes de la ville.

Tout est pour le mieux. Quand on a pour soi l'élément féminin on est sûr d'aller de l'avant.

D'ailleurs, elle compte dans son sein quelques as du cyclisme, de la course à pied et de foot ball. On les verra à l'œuvre dans les courses et divers championnats futurs.

Encore une fois, nous félicitons chaudement les organisateurs ou plutôt les animateurs de cette société. D'abord, M. Lurguie puis l'infatigable et intrépide Louis Puybasset toujours sur la brèche lorsqu'il s'agit de sport.

Le 14 Juillet, deuxième réunion : But : Fixation d'un jour pour la première sortie : qu'on se le dise.

### Gindou

*Certificat d'études.* — Nos écoles laïques ayant présenté trois candidats, tous ont été reçus avec mention. Ce sont : Bélalbre René, Pialaprat Lucien, de l'école des garçons et Cassagnac Laure, de l'école des filles. Félicitations aux jeunes lauréats et à leurs maîtres.

### Brengues

*Certificat d'études.* — Aux examens du certificat d'études, nous sommes heureux de relever le succès obtenu par notre école publique, dirigée par Mme Beulaguet.

Trois élèves ont été reçues : Alice Gardes (mention bien) ; Louis Delcor, et Noélie Lapergue (mention assez-bien).

Nos félicitations aux élèves et à leur institutrice.

### Cajarc

*Expériences de motoculture.* — Nous avons annoncé à nos lecteurs que des expériences de motoculture seraient faites au domaine Rolland, à Andressac, ayant appartenu à M. Duphénieux et dont M. Guibert s'est rendu propriétaire.

Ces expériences ont lieu aujourd'hui jeudi 13 juillet.

*Adjudication.* — Nous rappelons aux intéressés que c'est dimanche 23 juillet qu'aura lieu l'adjudication des terrains et bâtiments de l'ancien couvent de Cajarc.

800 mètres carrés de terrain et vastes bâtiments convenant pour tous usages ; spécialement pour une industrie qui trouverait de splendides ateliers tous construits, l'un de 30 mètres de longueur sur 7 mètres et l'autre de 15 mètres sur même largeur.

*Nos Compatriotes.* — C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Paul Laubard vient d'obtenir son diplôme d'Ingénieur de l'Ecole Industrielle de Lille et que M. Jean Bramel vient d'être définitivement reçu au bacalauréat latin-grec.

Nous leur adressons à tous deux nos meilleures félicitations.

### St-Céré

*Avis.* — M. Emile Delmas, député du Lot, informe les électeurs qu'il se tiendra à leur disposition à St-Céré le 22 de chaque mois, jour de foire, à l'hôtel Molinié.

Comme par le passé, il les recevra également à Figeac le 15 de chaque mois.

### Gourdon

*La température.* — La température s'est sensiblement abaissée. Presque tous les jours la pluie tombe.

Ce temps est fâcheux pour la saison.

L'agriculture en souffre déjà. On nous fait prévoir un mois de juillet très pluvieux. Les moissons se feraient donc dans de mauvaises conditions, ce qui serait déplorable.

*Audiences de vacation.* — Les audiences de vacation pendant les vacances judiciaires sont fixées comme suit : 12 et 26 août ; 9 et 23 septembre à 9 heures du matin.

*Banquet judiciaire.* — Dimanche soir tous les collaborateurs de M. Garrigou, ancien président du Tribunal civil de Gourdon, récemment nommé vice-président du Tribunal de Bordeaux, lui ont offert, avant son départ, un banquet d'adieu en témoignage de l'excellent souvenir qu'ils conservaient de ses 12 ans de présidence.

Le dîner fut très bien servi par l'hôtel de l'« Ecu de France ».

Au champagne, Me Alibert, bâtonnier et M. Luc, procureur, prirent la parole pour exprimer à M. Garrigou tous leurs regrets de la séparation.

M. Garrigou répondit avec émotion aux deux précédents orateurs et remercia tous les convives de leur délicate attention.

### Soulomès

*Nos morts glorieux.* — Dimanche, 9 juillet, à 3 heures du soir, a eu lieu dans le cimetière de Soulomès, la réinhumation du soldat Pradines Basile, ramené du Mont le jour même.

On s'attendait à ce que la population de la commune assistât à cette touchante cérémonie, et, en sortant de l'église, elle s'est formée en un immense cortège qui s'est rendu au cimetière dans un ordre et un recueillement impressionnants.

Devant la tombe, M. le Maire a prononcé l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil municipal, au nom de la population tout entière, je tiens à adresser un dernier adieu à l'héroïque soldat dont on vient de nous ramener la dépouille mortelle.

Le jeune Pradines était doué d'un naturel doux, bon, aimable, qui le rendait sympathique à tous. Mais sous un extérieur modeste, il cachait une âme généreuse, capable des plus beaux dévouements. Il l'a bien montré pendant cette terrible campagne au cours de laquelle il a subi avec un courage indomptable, des fatigues, des souffrances et des périls que notre esprit ne saurait évoquer sans frémir.

Il a vaillamment fait son devoir et c'est en héros qu'il est tombé pour la défense du sol sacré de la patrie, pour la défense de nos foyers, pour la défense de notre liberté !

Aussi, est-ce avec un sentiment de profond respect et de reconnaissance émue que je m'incline devant cette tombe qui va recueillir sa glorieuse dépouille.

A ses parents et à sa sœur éplorés, à toute sa famille, j'adresse l'expression de mes vives et sincères condoléances.

Que la sympathie dont témoigne cette nombreuse assistance soit pour eux un réconfort et un adoucissement à leur légitime douleur.

# DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

### En Italie

De Rome : Le groupe parlementaire catholique tiendra, aujourd'hui, une séance plénière pour délibérer sur la situation politique, mais M. Schanzer fera, cet après-midi à la Chambre, des déclarations sur ses récentes conversations à Londres et à Paris.

### Les Japonais à Vladivostok

De Tokio : Le commandant des troupes japonaises d'occupation évacuera Vladivostock vers la fin d'octobre.

### En Saxe

De Dresde : Le plébiscite en Saxe, relatif à la dissolution du Landtag, a donné une majorité écrasante en faveur de la dissolution. Les nouvelles élections auront lieu fin octobre.

### Les Espagnols au Maroc

De Madrid : Le général Bérenguer nie toute responsabilité au sujet du désastre de Melilla qu'il attribue au manque inexplicable de sang-froid du général Silvestre et des commandants des diverses positions.

### A La Haye

A la suite des explications de Litvinoff et de Sokolnikoff, la rupture définitive des Soviets et des délégués alliés est imminente.


**A VENDRE**

**Une bicyclette de Dame**

**En parfait état**

*S'adresser au Bureau du Journal*

**ON DEMANDE UN JARDINIER**

**A l'année ou à la journée**

**Dans un établissement scolaire de Cahors**

*S'adresser au Bureau du Journal*

**La Distillerie DELPECH-PAULUS**

**à CAHORS**

Achète la noix verte et fraîche

**Faire des offres**


### AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Eugène DELTHEIL, Receveur d'Octroi en retraite ;

Madame veuve CONTIOS, née DELTHEIL, et ses enfants ;

Monsieur et Madame Louis DELTHEIL et leur fils ;

Monsieur Pierre MERCADIER et sa famille ;

Monsieur et Madame Antoine MERCADIER et sa famille ;

Monsieur et Madame GIRMA à Quercy ;

Monsieur AUDEGUIN à Montauban ;

Les familles TULET, PERSIL, COURDESSES, FAURIE, BLANC, MARLAS, AUDEGUIN, LANGAN, CAMINADE, PÉZENAS, veuve ALAZARD, RIOLS et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mme Eugène DELTHEIL**

**Née MERCADIER**

leur épouse, mère, grand'mère, sœur, tante et cousine, décédée à Cahors le 12 juillet 1922, à l'âge de 63 ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi 14 juillet, à 9 heures, en l'Eglise Notre-Dame.

Réunion à la maison mortuaire, 2, Avenue de Toulouse, Saint-Georges.

### REMERCIEMENTS

Madame veuve Jules GAUTHIÉ, ses enfants et tous les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui leur ont fait l'honneur d'assister au convoi funèbre de

**Emile-Jules GAUTHIÉ**

*Capitaine adjudant-major*
*Décoré de la Légion d'Honneur*
*Mort pour la France*


**IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES**

**Incendie, Accident et Vol**

**Demande Représentant sérieux**

Pour **Cahors** et **l'arrondissement**

*S'adresser au Journal*

**REPRÉSENTATION**

Les Etablissements R. LEFEBVRE, Douai (Nord), sélectionneurs de produits agricoles, demandent représentants actifs pour vente aux cultivateurs, blés, semences ; 50 0/0 des commissions réglées suite ; brillante situation pour homme actif qui sera établi sans cautionnement après stage.



Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

*Le Gérant :* A. COUESLANT.



# "Au PRINTEMPS"

**9 et 11, Rue du Maréchal Foch — CAHORS**

**Du 3 au 16 Juillet 1922**

## RABAIS CONSIDÉRABLES AVANT INVENTAIRE

**Voyez nos occasions exceptionnelles**

SÉRIE DE BEAUX TISSUS LAINAGES

Marqués à titre de réclame et publicité **75** °/₀ au-dessous de leur valeur réelle.

CHOIX DE COUPONS DIVERS SOLDÉS A DES PRIX TRÈS AVANTAGEUX

**Profitez de suite de nos divers articles de fin de saison**

*Venez vous rendre compte, vous serez étonnés de nos prix*


Etudes de Me VERZAUX, avoué à Compiègne, et de Me BOUYSSOU, notaire à Cahors

VENTE sur licitation le *31 juillet 1922*, à 9 heures du matin, en l'Etude et par le ministère de Me **BOUYSSOU**, notaire à CAHORS.

## 1° UNE MAISON

## Sise à CAHORS

*Cours de la Chartreuse, N° 3,* comprenant **Grande Maison d'habitation, jardin, écurie et remise** *(partie non bâtie :* 7 ares).

***Mise à prix : 40.000 fr.***

## 2° UNE PROPRIÉTÉ

## Appelée DOMAINE DE LABOURIETTE

sise **TERROIR** de **CAHORS**, à **2 Kil. 500 m. environ de la ville,** d'un seul tenant, composée de Terres labourables d'alluvions, avec **Maison de Maître** et maison de métayer ; amontement de culture et une paire de bœufs immeubles par destination *(partie non bâtie :* 13 hectares 3 ares 48 centiares).

RENSEIGNEMENTS : à CAHORS : à Maître **BOUYSSOU,** notaire ; à COMPIÈGNE : à Maître **VERZAUX,** avoué, et Maître **CHEREAU,** notaire.

---

Feuilleton du « Journal du Lot » 38

# ÉTRANGE FORTUNE

DE

## CUNISSET-CARNOT

VII

« — Oui, mademoiselle, fis-je, je suis très joyeux, je puis même dire que je n'ai jamais éprouvé un bonheur pareil à celui que je ressens : mon jeune et excellent ami Hennibelle est retrouvé ; il est revenu hier soir sain et sauf — si j'en excepte une blessure insignifiante, — après une chute effroyable qu'il a faite à la chasse dans le puits du Ciment-Vieux, au fond duquel il est resté six jours.

« Je n'en dis pas plus, c'était bien inutile, je t'assure, elle n'aurait pas entendu le reste ! Elle avait rougi jusqu'à la racine des cheveux ! Je voyais bien qu'elle n'aurait pas voulu rougir, mais que peut-on à cela ? Et puis heureuse, heureuse... Non, jamais des yeux amoureux et innocents n'ont exprimé plus de bonheur ! Elle cherchait quelque chose à me répondre, mais quoi ? Nous n'avions plus rien à nous dire, son trouble devenait extrême. Je n'avais qu'à partir, ce que je fis en la saluant. Maintenant que te voilà tranquille de ce côté, quitte un peu la ravissante image qui sourit devant tes yeux, et écoute-moi avec attention, car il faut en finir tout de suite avec ta prétendue folie, et reprendre ta vie normale dans des conditions qui satisfassent tout le monde.

« Tu devines bien qu'hier soir en te quittant, je n'avais guère envie de dormir. Rentré dans mon cabinet, j'ai tout d'abord cherché une explication de ta disparition qui puisse être franchement donnée à tout le pays sans sortir de la plus rigoureuse vraisemblance, et sans laisser une imagination quelconque vagabonder du côté de la Male Tour.

« J'y suis arrivé.

« Tu sais que quand ton absence est devenue inquiétante, tout le village t'a cherché avec une ardeur et un soin tels que nous avons la certitude de ne pas avoir laissé un coin inexploré : pas un ravin, pas un buisson, pas une touffe d'herbe qui n'aient été fouillés. En sorte que tu ne peux pas dire que l'on est passé près de toi sans t'apercevoir. On ne le croirait pas, et puis il y a la disparition de *Sam*, qui, lui, serait revenu quand même. Heureusement, des recherches absolument complètes n'ont eu lieu que du côté de la montagne. Si donc quelques hommes ont battu la plaine, ils ne l'ont fait que par acquit de conscience, parce que la plaine, dans l'étendue qu'on peut parcourir en chassant toute une journée, ne présente aucun endroit dangereux, point de fondrière, point de précipice, pas même un ruisseau ou une mare assez profonde pour y cacher un noyé. Et puis, tout y est à découvert : des prairies, des champs unis, rien de suspect, on embrasse tout d'un coup d'œil. Je te le répète, on a *regardé* en plaine, mais on n'a rien *scruté*. Or, il y a le puits du *Ciment-Vieux*, qui conduit aux anciennes galeries à ciment, autrefois exploitées pour les travaux du canal de Bourgogne mais abandonnées depuis cinquante ans. Le puits est toujours là, tu n'y as jamais fait attention, toi ; rien ne le révèle, maintenant, qu'un lopin de terre en friche couvert de buissons au milieu d'un pré verdoyant. Tu n'as jamais eu la curiosité de traverser ce fourré d'épines pour savoir ce qu'il y avait au milieu. Jadis, on tirait le ciment là, et les anciens du pays se rappellent comme moi la vie et le mouvement qui animaient ce pré aujourd'hui désert. Nous connaissons tous l'existence du puits qui n'a jamais été comblé, dont on n'a même jamais retiré le revêtement de madriers et les planchers successifs qui servaient de support aux échelles pour descendre jusqu'au fond. Lors de la cessation des travaux, on a seulement démoli le hangar qui le recouvrait, enlevé les échelles et placé autour une palissade en bois pour empêcher les bestiaux de tomber dedans. Les épines ont poussé autour comme elles ont voulu, elles ont mangé la palissade et depuis plus de trente ans elles ont couvert le puits abandonné d'un manteau impénétrable. Tu penses bien qu'on n'a eu garde d'oublier ce malheureux puits lorsqu'on te cherchait. On a fouillé les buissons qui l'entourent ; des hommes se sont penchés sur l'ouverture, ont écouté, l'ont appelé, mais ils n'ont rien entendu, rien découvert de suspect ; ils ont laissé là le Ciment-Vieux sans songer à y descendre. Et puis, quelle apparence que tu serais allé tomber là dedans ! Eh bien ! hier soir, après avoir pensé à tout cela, je suis allé voir. Il faisait très beau, la lune est au plein, c'était lumineux comme en plein jour et j'étais pressé d'arriver ton affaire. Tu te rends compte que nous n'avons pas de temps à perdre, car il faut qu'à ta première sortie dans la rue, c'est-à-dire aujourd'hui après déjeuner, tout soit vu au clair par toi-même, avec la ténitude de ta raison, dans un récit complet, vraisemblable, qui ne souve aucune objection. Et tiens à ce propos, laisse-moi faire.

Le docteur se leva et sonna Françoise, qui arriva aussitôt.

— Françoise, dit-il, je déjeune ici, Petit aussi, et le capitaine Baudier aussi. Faites-les prévenir par petit clerc.

« Tu permets ? ajouta-t-il en se tournant vers le notaire ; ce sont les aux trompettes du village !

Celui-ci acquiesça en riant. Le docteur continua :

— Oui, je suis allé voir le puits. Je d'abord le tour des buissons, puis les écartai avec précaution. Je ne tardai pas à voir l'ouverture encore enserrée de pierres qui lui conservent sa forme carrée, sauf en un coin où un éboulement s'est produit. De ce côté, la bouche du puits s'avance sous les épines d'une façon extrêmement dangereuse, si bien que j'ai failli vérifier par une chute de cinquante pieds la vraisemblance de mon explication ! Je n'ai arrêté un commencement de glissade qu'en me retenant brusquement aux branches. J'ai jeté quelques pierres dans le trou. Elles tombent d'abord pendant une ou deux secondes dans le vide, puis on les entend cogner sur du bois, faire plusieurs chutes successives, enfin frapper dans l'eau. L'endroit est donc merveilleux pour une catastrophe avec péripéties et sauvetage final !

« Tu vois maintenant ton affaire s'arranger toute seule, et ton recit est tout fait. Le jour de ta disparition, tu seras parti effectivement pour la montagne, mais, dans le coteau, tu as levé une compagnie de perdreaux qui, au lieu de monter devant toi, est descendue en plaine ; tu l'as suivie sans rencontrer personne, en changeant le plan de ta chasse ; tu as relevé les perdreaux une seconde fois à proximité du puits, tu as tiré, et tu en as blessé un qui est tombé au bord des buissons, tu l'as poursuivi en courant et comme il pénétrait dans les épines, tu as foncé vivement sans regarder devant toi quand tout à coup le terrain s'est dérobé sous tes pieds et tu as été lancé dans le vide en saisissant instinctivement pour te rattraper ton chien qui était à tes côtés, et qui est tombé avec toi. Tu as bien senti que tu faisais des chutes successives en rencontrant des planches ou des madriers, enfin tu t'es arrêté évanoui sur un plancher vermoulu plongeant aux trois quarts dans l'eau, et tu n'as repris tes sens qu'au bout d'un temps indéterminé, mais qui t'a paru fort long. C'est sans doute durant cet évanouissement qu'on est venu à l'ouverture du puits et qu'on t'a appelé. Revenu à toi, tu t'es mis à crier de toutes tes forces, mais personne ne t'a entendu. C'est alors que tu as commencé à escalader les parois de ta prison en construisant une échelle avec ton couteau dans les madriers pourris qui s'écroulaient et, menaçant de t'écraser, te forçaient à recommencer indéfiniment ton travail de Sisyphe. Blessé, épuisé, mourant de faim, tu as mis six jours à remonter à la lumière, après avoir mangé les débris de ton chien écrasé dans la chute. Puis, quand tu es arrivé à l'orifice du puits, la douleur, les fatigues, les privations avaient amené chez toi un véritable trouble intellectuel, sous l'empire duquel tu n'avais pas reconnu le pays, en sorte que tu t'étais dirigé sur Baume au lieu de revenir à Sermezy. — Hein ! que dis-tu de cela ?

*(A suivre)*